

Lettonie

Ratification des Conventions conclues à Genève le 27 juillet 1929.

Par lettre datée de Berne, le 20 octobre 1931, le Département politique fédéral a porté à la connaissance du Comité international, le dépôt, fait le 14 de ce mois, des instruments de ratification de la Lettonie sur la Convention pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les armées en campagne et la Convention relative au traitement des prisonniers de guerre signées, à Genève, le 27 juillet 1929.

Conformément à l'article 33 du premier et à l'article 92 du second de ces accords, ces ratifications produiront leurs effets six mois après la date de leur dépôt, soit le 14 avril 1932.

Paraguay

Rôle de la Croix-Rouge paraguayenne.

Sur le rôle de la Croix-Rouge paraguayenne en temps de paix et en temps de guerre, voir dans le présent fascicule de la *Revue internationale*, p. 139.